



COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

PROCES VERBAL

**ASSEMBLEES GENERALES
ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE**

vendredi 25 avril 2008

au Conseil Régional à Châlons en Champagne



De gauche à droite : Messieurs LAURENT, BAUDRY, ZIMMERMANN, SIBLOT, ROTHIER, YON, PREVOST et MORAND, Monsieur MEYER ayant dû quitter la séance pour d'autres obligations.

Etaient présents :

➤ LIGUES ET COMITES REGIONAUX ADHERANT AU CROS EN 2007 (présents ou représentés) :

ASPTT, ATHLETISME, AVIRON, BASKET-BALL, BOXE, CANOE-KAYAK, CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE, COURSE D'ORIENTATION, CROMS, CRSU, CYCLISME, CYCLOTOURISME, EPMM, EQUITATION, ESCRIME, ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS, FOOTBALL, FSCF, FULL CONTACT et disciplines associées, GYMNASTIQUE, HALTEROPHILIE, HANDBALL, HANDISPORT, JUDO, LUTTE, MOTOCYCLISME, NATATION, PETANQUE JEU PROVENCAL, RANDONNEE PEDESTRE, SKI NAUTIQUE, SPORTS DE GLACE, TENNIS, TIR A L'ARC, TRIATHLON, UFOLEP, UNSS, USEP, VOL A VOILE et VOLLEY BALL.

➤ AUTRES INVITES :

- M. ATTAFI - Trésorier Adjoint du CROS
- Mme BARROIS-CHOMBART - Professeur de Sport DRDJS
- M. BAUDRY - Directeur du CREPS de Reims
- Mme BERTRAND - secrétaire du CROS
- Melle BOTELLA - Chargée de Missions du CROS
- M. BUSSY - Trésorier Général du CROS
- M. COLLOT - Président du CDOS Ardennes
- M. GAMBIER - Crédit Agricole Nord Est
- M. GRASMUCK - Vice-président du CROS
- M. GUY - Président Full Contact Witry les Reims
- M. JACQUES - Responsable Pôle Sport du Conseil Régional
- Melle LAMBERT - Agent de Développement du CDOS des Ardennes
- M. LAURENT - Vice-président du CROS
- M. LEQUEUX - Président du CDOS de la Marne
- M. LETELLIER - Vice-président de l'Université de Reims
- M. LORIN - Personne Qualifiée du Comité de Direction du CROS
- M. MINET - Président ligue Pêche Sportive
- M. MINTOFF - Trésorière ligue FSCF
- M. MORAND - Adjoint Jeunesse et Sport Ville de Châlons en champagne
- M. MEYER - Vice-président du Conseil Régional en charge du Sport
- M. PREVOST - Secrétaire Général du CROS
- M. QUERREC - stagiaire STAPS au CROS
- M. RIGAUDEAU - Chef de Projets du CROS
- M. ROTHIER - Président du CROS
- M. SCHENKER - Chef de Projets du CDOS de la Marne
- M. SIBLOT - Directeur DRDJS
- Mme TEDESCHI - Membre du bureau du CROS et Présidente de la commission des finances
- M. THOMAS - CDOS Haute-Marne
- M. YON - Président de la 6^{ème} commission, représentant le Président du CESR
- M. ZIMMERMANN - Directeur de l'UFR STAPS

Etaients excusés :

➤ LIGUES ET COMITES REGIONAUX :

- M. ALBORGHETTI - Président ASPTT - pouvoir à Mme MODOLO
- M. VILLE - Président AVIRON - pouvoir à M. BUSSY - Escrime
- M. DOMON - Président CANOE-KAYAK - pouvoir à M. COME
- M. ROSINI - Président COURSE D'ORIENTATION - pouvoir à M. BERTIN - Cyclotourisme
- M. VUIBERT - Président CROMS - pouvoir à M. LAURENT - Basket-ball
- M. DE TREGLODE - Président EQUITATION - pouvoir à Mme SALAUN - Gymnastique
- M. VASSEUR - Président ETUDES ET SPORTS SOU MARINS - pouvoir à M. BERIARD - Clubs Alpains et de Montagne
- M. HAZEAX - Président FOOTBALL - pouvoir à M. MOURIER
- M. SZEZESPANSKI - Président HANDBALL - pouvoir à M. SAGUET
- Mme LATU - Présidente HANDISPORT - pouvoir à M. MATHIEU - Lutte
- M. BARTHE - Président MOTOCYCLISME - pouvoir à M. PITON - Sports de Glace
- M. SMITH - Président UFOLEP - pouvoir à M. MOREAUX - Tennis
- M. BREDA - Président USEP - pouvoir à Mme VAILLANT - FSCF
- Mme DANCOT - Présidente VOLLEY-BALL - pouvoir à Melle BLAISE

➤ AUTRES INVITES :

- M. ADNOT - Président Conseil Général Aube
- M. BELZ - Equitation
- M. BOURG-BROC - Maire de Châlons en Champagne - représenté par M. MORAND, Adjoint Délégué aux Sports
- M. COURTIN - Président CDOS Aisne
- M. DAUCHELLE - Commissions Communication et Formation du CROS
- Mme GLODINON-ROBIN - Responsable Communication EDF
- M. GODRON - Canoë Kayak
- M. HURE - Président Conseil Général Ardennes
- Melle MARCHAL - Service Sport du Conseil Régional
- Docteur MOURET - Médecin du CROS - Président commission Médicale du CROS
- Mme PILLARD - Service Sport du Conseil Régional
- M. PLANCHOT - Président du CNCD
- M. RENOUX - CDOS de Haute-Marne - représenté par M. THOMAS
- Mme SARTOR - Directrice de Cabinet Conseil Régional
- M. SAVARY - Président Conseil Général Marne
- M. SEBA - Chef d'Etablissement Maison d'Arrêt de Châlons en Champagne
- M. SERANDOUR - Président du CNOSEF
- M. SIDO - Président Conseil Général Haute-Marne
- M. TASSIN - Président du CESR - représenté par M. YON, Président Commission Sport
- M. VINCENT - Football

OUVERTURE

- **Accueil des participants**
- **Emargement de la feuille de présence**
- **Vérification des pouvoirs**

**Sur les 62 Ligues et Comités Régionaux adhérant au
Comité Régional Olympique et Sportif de Champagne-Ardenne en 2007,
représentant un total de 186 voix,
39 sont présents ou représentés, représentant 134 voix,
le quorum porté à 93 voix étant donc atteint,
l'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer.**

Monsieur ROTHIER, Président du CROS, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, procède à la présentation des personnalités en tribune (voir photo en page de garde), annonce les personnes excusées et précise que la séance est enregistrée afin de faciliter le travail de secrétariat pour l'établissement du procès-verbal.

La parole est donnée en premier lieu à Monsieur MEYER, Vice-président du Conseil Régional en charge du Sport, qui ne peut rester à l'assemblée, et que Monsieur ROTHIER remercie vivement au nom du mouvement sportif champardennais pour son accueil au sein d'une salle aussi prestigieuse que celle de l'assemblée.

Monsieur MEYER remercie les personnalités, présidents et présidentes de ligues qu'il est heureux de recevoir à l'Hôtel de Région dans le cadre du déroulement de manifestations tout à fait symboliques pour le sport en région. Il remercie le Président du CROS d'avoir pensé à faire son assemblée générale annuelle clôturée par la traditionnelle remise des trophées régionaux du fair-play au sein du Conseil Régional, ce qui est tout à fait symbolique.

Il remercie les participants à la remise officielle du label Ambassadeur du sport qui s'est déroulée en ouverture en précisant qu'il s'agit de l'un des nombreux dispositifs que le Conseil Régional a mis en place pour favoriser le sport notamment chez les jeunes.

Il rappelle les liens étroits qui lient le Conseil Régional au CROS, à la DRDJS et au CREPS de Reims avec lequel une convention de partenariat a été signée en ouverture, insistant sur l'absolue nécessité de l'existence de partenariats pour le développement du sport dans la région.

Il rappelle l'étroite collaboration avec le CROS, représentant légal du mouvement sportif, et par là-même porte-parole de l'ensemble des ligues de Champagne-Ardenne.

Monsieur MEYER met l'accent sur le nouveau dispositif d'aide sportive aux clubs de haut niveau destiné à financer en partie les frais de déplacement occasionnés par la nécessité des rencontres sportives.

Priant l'assemblée de bien vouloir l'excuser de ne pouvoir rester plus longtemps, Monsieur MEYER rappelle aux Présidents de ligues que l'Hôtel de Région est à leur disposition pour la tenue de leurs réunions et pour toutes questions liées au développement du Sport en Champagne-Ardenne.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Monsieur ROTHIER donne la parole à Monsieur PREVOST, Secrétaire Général, qui annonce que le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2007 :

Monsieur PREVOST rappelle que le projet a été adressé le 11 octobre 2007 et n'a amené aucune remarque.

Ce projet est soumis au vote de l'assemblée à main levée et est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport moral du Président :

Monsieur ROTHIER présente son rapport moral (annexe 1), lequel a été remis aux personnes présentes à l'émargement.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité à main levée par l'assemblée.

3) Rapport d'activité du Secrétaire Général :

Monsieur PREVOST procède à la lecture de son rapport (annexe 1), remis aux personnes présentes à l'émargement.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité à main levée par l'assemblée.

4) Rapports d'activité des Commissions :

Ces rapports ont également été remis aux personnes présentes à l'émargement (annexe 1).

Monsieur ROTHIER propose alors aux Présidents des Commissions de se présenter, faire leur rapport et répondre aux éventuelles questions.

➤ Femmes et Sport : Madame MORLET

Aucune question.

➤ Médicale : Monsieur COLLOT procède à la lecture du rapport établi par le Docteur MOURET, excusé.

Aucune question.

Monsieur ROTHIER précise que le CDOS de la Marne, la ligue d'Athlétisme (journée Bien bouger Bien manger), le comité régional de Natation et le comité régional de Gymnastique sont largement en avance sur la thématique du SPORT-SANTE et servent d'exemple pour les autres départements et ligues.

Monsieur LORIN insiste sur la nécessité de mettre en place des défibrillateurs sur les sites sportifs afin de sauver des vies.

Mademoiselle BOTELLA rappelle qu'afin de développer le sport-santé il est primordial de créer une rubrique sport-santé sur les sites Internet des ligues et comités régionaux, à défaut, imprimer les documents (disponibles à l'émargement et téléchargeables sur le site du CROS : <http://champagneardenne.franceolympique.com> rubrique « sport santé ») et les tenir à disposition des publics intéressés.

La parole est donnée à Monsieur ZIMMERMANN, Directeur de l'UFR STAPS de Reims qui organise depuis 6 ans une formation débouchant sur une licence professionnelle médiation par le sport et développement social qui irrigue le réseau national. L'UFR mettra en place dans peu de temps un diplôme universitaire « sport-santé » ouvert aux professionnels, au monde sportif via les ligues, comités régionaux et départementaux régionalisant cette formation dès la rentrée prochaine.

➤ Intégration par le sport : Monsieur ATTAFI

Aucune question.

➤ Communication : Monsieur MOREAUX

Aucune question.

➤ Aménagement du Territoire, Espaces et Sites Naturels : Monsieur SOIN

Aucune question.

Monsieur ROTHIER constate avec regret le manque d'activité de certaines commissions faute de disponibilité des présidents et membres de ces commissions. Ne faudrait-il pas un permanent en charge de chacune de ces thématiques pour se donner les moyens de développer ces dernières ?

➤ [Formation](#) : Madame CHARLIER

Aucune question.

➤ [Statuts et Règlements](#) : Monsieur PREVOST

Il y a eu, cette année 2007, l'élaboration des nouveaux statuts mis en conformité avec ceux du CNOSF, qui seront soumis au vote en assemblée générale extraordinaire à l'issue de cette assemblée.

Il faudra, au cours de cette année 2008, procéder à la modification du règlement administratif en vue de la prochaine assemblée électorale de 2009 afin de valablement délibérer et ainsi éviter tout problème éventuel lié aux élections.

➤ [CNDS, Aide aux ligues et Aides individuelles](#) : Monsieur LAURENT

Aucune question.

5) Restitution provisoire du résultat de l'enquête auprès des ligues et comités régionaux :

Monsieur Loïc QUERREC, actuellement en MASTER 2 STAPS Management à Reims option « Conception de projet sportif et de loisir », effectue un stage au CROS avec pour mission principale d'établir un diagnostic des politiques du mouvement sportif en Champagne-Ardenne. Pour cela il a créé un questionnaire destiné aux présidents des 76 ligues et comités régionaux de la région, le but étant d'établir un état des lieux de ce qui se fait en matière de développement, de formation, de Sport-Santé, d'aménagement du territoire, de communication, pour ainsi tenter (après analyse des résultats), de renforcer les actions du CROS face aux difficultés que rencontrent les ligues et comités régionaux de Champagne-Ardenne.

Les objectifs de ce stage sont d'établir une base de données exploitable par le CROS mais aussi permettre à Loïc de défendre son analyse en mémoire de MASTER.

Les résultats provisoires de cette enquête sont en annexe 2. Les résultats définitifs seront mis en ligne début juillet sur le site Internet du CROS.

Loïc remercie le CROS, tant les élus que les permanents, pour leur accueil, leur disponibilité et leur soutien.

6) Rapport de gestion du Trésorier Général :

➤ Compte de résultat 2007 : (annexe 3 : présentation des comptes certifiés par le Commissaire aux Comptes - annexe 4 : compte de résultat 2007 et budget 2008 - annexe 5 : proposition de tarification des cotisations 2009 - annexe 6 : présentation des comptes sous forme de graphiques)

Monsieur BUSSY présente les comptes (approuvés par le Comité de Direction du 03 mars 2008) par vidéo projection (les documents comptables ayant été adressés par courrier au préalable et remis à l'émargement).

Il indique que les comptes ont été arrêtés au 31 décembre 2007 par le Cabinet Comptable Laurette BERTHE. Ils ont été examinés par la commission des Finances lors de sa réunion du 21 février 2008.

Les comptes ont ensuite été examinés par le Commissaire aux Comptes, Monsieur Thierry FRANCOIS, qui a établi son rapport général et son rapport spécial.

Le total des produits est de 293 281 €, le total des charges est de 261 252 €. Il en ressort un résultat positif de 32 029 €.

Suite à l'intervention de Monsieur MARCY, Président de la ligue d'Athlétisme, étonné de constater un fonds de roulement de près de 100 000 € qu'il estime élevé, Monsieur BUSSY précise que celui-ci est tout à fait nécessaire au bon fonctionnement du CROS étant donné que ni le solde de la subvention de fonctionnement 2007 du Conseil Régional, ni l'acompte de la subvention 2008 ne sont perçus.

Monsieur BUSSY maintient sa position (qu'il avait indiquée lorsqu'il a pris ses fonctions au poste de Trésorier Général) en ce qui concerne l'absolue nécessité de détenir 8 à 12 mois de trésorerie d'avance, sans quoi le CROS ne pourrait honorer les salaires de ses permanents et mener à bien ses missions puisqu'il a déjà dépensé environ 100 000 € sur le budget 2008 au moment de cette assemblée.

Monsieur BUSSY remercie les partenaires publics et privés pour leur aide précieuse.

➤ Rapport de la commission des Finances : Madame TEDESCHI

Le rapport figure en annexe1.

Madame TEDESCHI affirme son soutien aux propos de Monsieur BUSSY.

➤ Rapport du Commissaire aux Comptes :

Monsieur Thierry FRANCOIS, Commissaire aux Comptes, procède à la lecture de ces rapports.

Le rapport général pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 fait état des comptes arrêtés par le Comité de Direction du 03 mars 2008 et certifie "que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice." et qu'il n'a pas "d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels."

➤ Approbation des comptes et quitus :

Les comptes sont approuvés, à main levée, et quitus est donné au Trésorier Général.

Abstentions : 6 voix (4 voix ligue Athlétisme, 2 voix ligue de Volley-ball)

➤ Report à nouveau du résultat :

L'assemblée générale se prononce favorablement, à main levée, pour la mise en report à nouveau du résultat positif de 32 029 € afin de couvrir les charges de fonctionnement de la structure et en particulier le maintien de l'emploi en 2008 à hauteur de 20 500 € et en 2009 à hauteur de 11 529 €.

Abstentions : 6 voix (4 voix ligue Athlétisme, 2 voix ligue de Volley-ball)

➤ Budget 2008 :

Monsieur BUSSY présente le budget 2008 en comparaison avec le réalisé 2007.

Il insiste sur le poste « personnel » en augmentation en raison de l'embauche de Mademoiselle Emilie BOTELLA en novembre 2007.

L'accent est mis sur le bénévolat qui représente une part non négligeable des fonds propres du CROS. Il faut donc faire valoir ce bénévolat en le présentant dans les comptes.

L'assemblée générale approuve le budget 2008, à main levée.

Abstentions : 6 voix (4 voix ligue Athlétisme, 2 voix ligue de Volley-ball)

➤ Cotisations 2009 :

Le Trésorier Général propose une augmentation des cotisations afin de montrer aux Pouvoirs Publics que le CROS, aussi, fait un effort.

Les tarifs des cotisations 2009 sont approuvés à main levée.

Abstentions : 6 voix (4 voix ligue Athlétisme, 2 voix ligue de Volley-ball)

**

*

Le Président clôture l'assemblée générale ordinaire.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

VOTE DES STATUTS EN CONFORMITE AVEC CEUX DU CNOSF

Monsieur PREVOST rappelle que le Comité de Direction du 03 mars 2008 a validé le projet de nouveaux statuts afin que ceux-ci soient en conformité avec ceux du CNOSF.

Il n'y a pas énormément de nouveautés si ce n'est dans le préambule qui fait référence au Code du Sport entre autres.

Le Comité de Direction a opté pour les voix telles qu'elles sont à l'article 5 et en ce qui concerne la composition du Comité de Direction, 4 personnes qualifiées pouvaient être élues auparavant contre 3 maintenant.

Il n'y aura plus possibilité de vote par procuration en assemblée générale, ce qui signifie que toutes les ligues et comités régionaux adhérents devront être présents, soit en la personne du Président, soit en la personne d'un membre du comité de direction dûment mandaté par son Président.

En aucun cas, une ligue ne pourra représenter une autre ligue.

Il faudra donc désormais, et ce dès 2009, que les ligues et comités régionaux se mobilisent lors des assemblées générales du CROS afin que celles-ci puissent délibérer valablement et procéder aux élections.

Le vote a lieu à main levée, les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité. annexe 7

**

*

Monsieur ROTHIER donne la parole à Monsieur MORAND, Adjoint au sport de la mairie de Châlons. Ce dernier remercie, félicite les membres présents pour le travail accompli dans le domaine du sport en Champagne-Ardenne et manifeste le contentement de la mairie de pouvoir travailler avec Jeunesse et Sport particulièrement sur la thématique sport-santé. Il rappelle que la ville de Châlons est une alliée pour le développement du sport au niveau régional et annonce que le mouvement sportif français sera soutenu durant les Jeux Olympiques de Pékin.

**

*

Monsieur ROTHIER donne la parole à Monsieur BAUDRY, Directeur du CREPS de Reims, qui manifeste sa joie d'être présent et rappelle que le groupe d'utilisateurs du CREPS a été mis en place conjointement avec le CROS, visant à améliorer les prestations du CREPS sur consultation des ligues et comités régionaux. Il rappelle « la fête des diabétiques qui bougent » des 10, 11 et 12 mai 2008 au CREPS de Reims et sa satisfaction d'être en possession de 3 défibrillateurs à la disposition des pratiquants. Il félicite le CROS pour la qualité de ses débats.

**

*

Monsieur ROTHIER donne la parole à Monsieur ZIMMERMANN, Directeur de l'UFR STAPS de Reims, qui rappelle la place de la collaboration de l'UFR et du CROS aussi bien dans les déclinaisons de formation que dans les perspectives évolutives du sport. La demande sociale de pratique pousse le monde sportif à toujours être à l'écoute et réagir à l'actualité dans un contexte peu propice du fait des difficultés rencontrées sur le terrain.

**

*

Monsieur ROTHIER donne la parole à Monsieur YON, Président de la 6^{ème} commission sport du CESR (Conseil Economique et Social Régional), qui manifeste sa joie d'avoir l'occasion de s'adresser à l'ensemble des ligues et comités régionaux. Il rappelle sa collaboration efficace avec Monsieur LORIN, prédécesseur de Monsieur ROTHIER, dont les travaux initiés à l'époque ont mis en évidence la transversalité des activités sportives, culturelles, touristiques, et toutes activités en lien avec la santé et l'environnement. Il met l'accent sur la capacité du CROS à s'organiser, fédérer ses argumentaires et mettre en exergue les

valeurs profondément humanistes qu'il défend. Monsieur YON exprime sa satisfaction de voir la Région accueillir le représentant légal du mouvement sportif au sein de son hémicycle.

**

*

Monsieur ROTHIER donne la parole à Monsieur SIBLOT, Directeur Régional de la DRDJS, qui évoque les paroles du secrétaire d'Etat au Sport, Monsieur LAPORTE, en rapport avec les perspectives du CNDS et les crédits d'Etat, qui témoignent d'une inflexion qui va quand même être assez importante. Trois orientations ont été abordées :

Clarification des compétences du CNDS par rapport à celles de l'Etat : le ministre constate qu'il existe un financement croisé assez complexe qui ne permet pas d'avoir une réelle visibilité entre d'une part les crédits du programme sport du ministère et le PNDS (Plan National pour le Développement du Sport) qui y sont associés et d'autre part les crédits du CNDS. Il souhaite donc recentrer l'action du CNDS d'une part et l'action de l'Etat sur le budget stricto sensu de l'Etat d'autre part. En ce qui concerne l'action du CNDS, trois domaines principaux devraient ressortir de cet établissement public :

- 1 - le développement du sport pour tous au plan territorial
- 2 - le soutien financier à la construction et à la rénovation des équipements sportifs
- 3 - le financement des actions du CNOSF et du comité paralympique français.

Parallèlement les crédits d'Etat se concentreraient sur les compétences traditionnelles : le pilotage national du développement du sport pour tous au profit notamment des populations cibles (essentiellement les populations des quartiers défavorisés, les femmes et les populations handicapées), la négociation des conventions d'objectif avec les fédérations sportives, le soutien au sport de haut niveau, la protection sanitaire des sportifs et la prévention du dopage et enfin l'action internationale. Un partage assez clair a été fait entre les champs d'intervention du CNDS et de l'Etat.

Subventions de fonctionnement et d'équipement du CNDS :

Les subventions de fonctionnement sur la part territoriale sont attribuées à de nombreuses associations pour des sommes minimales. Le seuil d'intervention minimum sera relevé cette année à 450 €, le ministre désirant relever encore ce seuil, ce qui aurait pour conséquence un regroupement de clubs certainement autour d'ensembles dont la masse critique serait plus importante. Chaque subvention versée en crédit CNDS coûtant 250 €, une trop grande dispersion d'attribution de crédits revient cher. Nous sommes dans l'ère où les crédits publics feront l'objet de plus en plus de d'évaluation.

En ce qui concerne les subventions d'équipement, le ministre souhaite relever le taux de financement et concentrer l'aide du CNDS sur des projets qui ont un effet réellement structurant, c'est-à-dire ceux qui servent l'accueil de compétitions internationales ou des projets d'intérêt nationaux, inter régionaux ou régionaux.

Adaptation l'organisation du CNDS à la nouvelle architecture des services déconcentrés de l'Etat :

Dans le cadre de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), le ministre pense qu'il faut envisager de renoncer à l'échelon départemental du CNDS au profit d'un renforcement de l'échelon régional. Il estime que ce recentrage des subventions permettrait de financer des actions plus structurantes et de concentrer le financement sur des têtes de réseau. Au niveau régional il y aura 8 directions régionales.

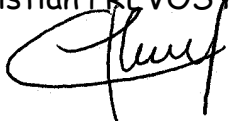
**

*

Monsieur ROTHIER remercie l'assemblée et la convie à la remise des prix régionaux de la longévité sportive clôturée par un cocktail dînatoire.

Fait à Chalons en Champagne, le 30 septembre 2008.

Le Secrétaire Général,
Christian PREVOST



Le Président,
Serge ROTHIER

